

Demande de rachat volontaire (Form E2)

(déclaration par le/la requérant/e)

Nom Prénom Date de naissance

N° SS Etat civil Téléphone

E-mail (privé)

Les dispositions régissant les rachats dans la Caisse de pensions figurent à l'art. 79b LPP et aux art. 60a-60b OPP, ainsi qu'à l'art. 10, al. 4-7 du règlement de prévoyance.

Montant de rachat souhaité: CHF au (date)

Veillez répondre aux questions ci-après intégralement et conformément à la vérité. Nous examinerons votre demande et vous ferons parvenir le bulletin de versement nécessaire, pour autant que le rachat demandé soit possible.

1. Avez-vous déjà travaillé comme indépendant ?

Non Oui, mon avoir total actuel dans le **pilier 3a** s'élève à : CHF

2. Disposez-vous encore des avoirs dans le cadre de la prévoyance professionnelle auprès d'autres institutions de prévoyance ou de libre passage (banques ou assurances) ?

Non Oui, mon avoir total actuel dans le **2^e pilier (LPP)** auprès d'autres institutions de prévoyance ou de libre passage s'élève à : CHF
(annexer les confirmations ou les extraits de comptes)

3. Avez-vous élu domicile en Suisse durant les 5 dernières années, en provenance de l'étranger ?

Non Oui, je me suis établi en Suisse le (date)

Si oui: avez-vous auparavant déjà été assuré auprès d'une institution de prévoyance en Suisse ?

Non Oui, (joindre une attestation d'assurance ou le décompte de sortie)

4. Avez-vous déjà procédé à une perception anticipée pour l'acquisition du logement (OEPL) ?

Non Oui, le (date) CHF

J'ai pris note du fait qu'après le rachat volontaire dans la Caisse de pensions, les prestations qui découlent de ce rachat ne peuvent pas être perçues sous la forme de capital (indemnités en capital au lieu de rentes de vieillesse, perception anticipée pour l'acquisition du logement, paiement en espèces de la prestation de sortie) pendant trois ans. Si un versement sous forme de capital ou un versement anticipé est demandé avant l'expiration du délai de trois ans, il est en outre possible que le rachat concerné ne soit pas susceptible de déduction fiscale. Je m'adresse d'abord à l'administration fiscale pour obtenir des explications correspondantes. La Fondation décline toute responsabilité à cet regard.

Lieu, date Signature

A envoyer à :
Livica Fondation collective, Case postale, 3000 Berne 22
info@livica.ch, www.livica.ch